

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Sel & Vermois Le Mag'

LES ÉLUS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE TRAVAILLENT ENSEMBLE POUR VOUS !



N°22
Janvier 2021

ÉDITO

Madame, Monsieur,

Ce nouveau mandat s'ouvre dans un contexte inédit et incertain. Plus que jamais la solidarité est de mise pour surmonter, ensemble, cet épisode sanitaire et tenir le cap.

Conscient des enjeux liés au développement de notre territoire, j'ai souhaité une gouvernance resserrée avec la création d'un binôme fort Président-1er Vice-Président et une réduction du nombre de Vice-Présidents.

L'évolution de notre Communauté de Communes doit se faire en lien avec les communes, c'est pourquoi des réunions régulières des maires du territoire se tiendront pour favoriser les échanges et donner du sens à notre engagement.

Nos décisions et nos actions seront en lien avec les besoins de nos habitants. Il est de notre responsabilité d'agir concrètement pour contribuer à améliorer votre qualité de vie.

Les élus communautaires et moi-même vous souhaitons nos vœux les plus chaleureux.

La proximité avec vous est essentielle.

Chaque mercredi de 10h à 12h, je tiens une permanence au siège de la Communauté de Communes.



David FISCHER

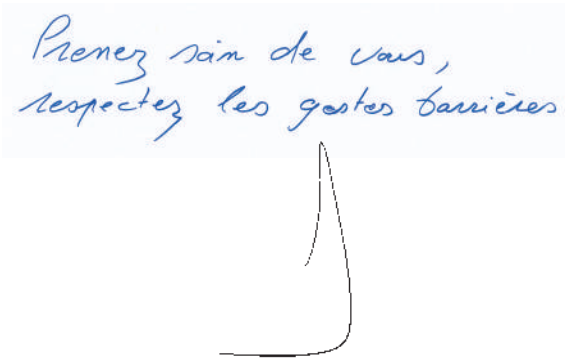

SOMMAIRE

2 Édito
3 Les Actus
3 L'exécutif
4 Délégation du premier Vice-Président
5 Délégation du deuxième Vice-Président
6 Délégation du troisième Vice-Président
8 Les élus communautaires
10 Délégation de la quatrième Vice-Présidente
12 Délégation du cinquième Vice-Président
13 Délégation du sixième Vice-Président
15 Actions de coopération intercommunale
16 Les organismes et partenaires

Directeur de publication : David FISCHER
Rédaction et mise en page : Services communautaires

Crédits photographiques et illustrations : Communauté de Communes, Pixhere

Dépôt légal : à parution
N°ISSN : 1769-0706
Impression : Imprimerie Paradis
Tirage : 15 000 exemplaires

LES ACTUS



PERMANENCE DU PRÉSIDENT

SANS RENDEZ-VOUS

Le mercredi matin

De 10h à 12h
dans les locaux de la
Communauté de Communes

L'EXÉCUTIF



De gauche à droite : M. Christopher VARIN, M. Luc BINSINGER, M. Philippe JONQUET, M. David FISCHER, M. Jean-François GUILLAUME, Mme Véronique DEL FABRO et M. Stéphane LEJEUNE

DÉLÉGATION DU PREMIER VICE-PRÉSIDENT

Économie du territoire



Luc BINSINGER

Maire de St Nicolas de Port

La Zone Industrielle des Sables (ZAC des Sables)

La Zone des Sables est située à Dombasle-sur-Meurthe et à Rosières-aux-Salines. La concession d'aménagement de cette ZAC a été confiée à la SEBL.
Pour plus d'infos concernant la commercialisation des parcelles, rendez-vous sur www.sebl.fr.



ZAC des Sables

Le Pacte Offensive Croissance Emploi (POCE)

Ce partenariat avec le PETR du Lunévillois et la Région Grand Est vise à répondre aux besoins du territoire en matière de croissance, de compétitivité et d'emploi.

La Plate-Forme d'Initiative Locale (PFIL)

Une aide de 500 € est accordée aux demandeurs ayant bénéficié d'un prêt d'honneur de la part de la PFIL.

Le fonds de soutien Résistance

En partenariat avec la Région Grand Est et la Banque des Territoires, un fonds au bénéfice des acteurs économiques locaux a été mis en place. Il a vocation à financer le besoin de trésorerie des petites entreprises et associations qui souffrent de la crise sanitaire (COVID-19).

Les circuits courts et l'agriculture locale

Une charte a été créée en partenariat avec la chambre d'agriculture.
Ses objectifs sont de mettre en place un comité de pilotage agricole et de proposer des actions de promotion du territoire en faveur des filières agricoles locales ainsi que d'encourager les circuits de proximité.

Sécurité

SAPEURS POMPIERS 54

Comité Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)

Le CISPD est une instance de réflexion et de concertation sur les priorités de la lutte contre l'insécurité autour desquelles se mobilisent les institutions et organismes publics et privés concernés.

Contingent incendie

La Communauté de Communes verse une contribution annuelle au SDIS pour le compte des communes afin d'assurer ce service sur le territoire Sel & Vermois.

Coopération intercommunale

Territoire d'articulation entre le Lunévillois et le Grand Nancy, la Communauté de Communes travaille en partenariat avec les autres intercommunalités et collectivités voisines pour développer le territoire et porter des actions visant à mieux servir les habitants.

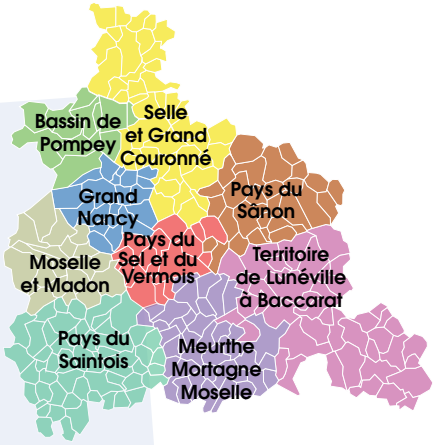

DÉLÉGATION DU DEUXIÈME VICE-PRÉSIDENT

Finances

Les élus communautaires souhaitent s'engager vers un pacte fiscal et financier leur permettant d'assurer les moyens de réaliser le projet de territoire sur la période 2020-2026.



Philippe JONQUET

Maire de Rosières-aux-Salines

Emploi - Insertion



Séverine PARDIEU



Ludovic CAUCHIE

La Mission Locale

Deux conseillers accompagnent les jeunes de moins de 26 ans dans leurs démarches d'insertion professionnelle et sociale.
L'accueil a lieu sur rendez-vous dans nos locaux à Dombasle-sur-Meurthe.

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)

La Communauté de Communes est signataire du PLIE du Grand Nancy et du Lunévillois. Il permet d'accompagner des personnes du territoire éloignées de l'emploi pour diverses raisons.
L'association Entraide Chômeurs assure des permanences dans nos locaux et à l'espace Défis situé à St Nicolas de Port.

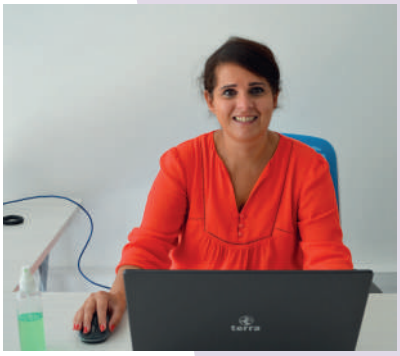

Linda KACED



Espace Défis, 13 rue Anatole France à St Nicolas de Port

Commission Intercommunale d'Accessibilité (CIA)

Elle se réunit une fois par an pour faire le bilan des actions menées par les communes de l'intercommunalité sur le territoire en matière d'accessibilité.

DÉLÉGATION DU TROISIÈME VICE-PRÉSIDENT

Aménagement du territoire



Stéphane LEJEUNE

Maire de Sommerviller

Haut débit

La Communauté de Communes participe au financement du déploiement de la fibre (100 € par prise à l'habitant).
Le déploiement de la fibre sur la Communauté de communes doit s'achever à horizon 2024 afin d'assurer la couverture numérique et haut débit sur la totalité du territoire.
Plus d'infos sur www.losange-fibre.fr

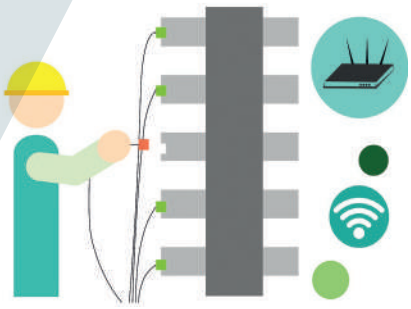

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

La Communauté de Communes contribue à la mise en œuvre de la révision du SCoT sud 54.

Instruction mutualisée des Autorisations au titre du Droit des Sols (ADS)

Un service commun d'instruction des demandes d'autorisation (permis de construire, déclaration préalable …) est actuellement en place et permet de mutualiser le service pour le compte des communes.
Le dépôt des demandes est à adresser à votre mairie.

Aire permanente d'accueil des gens du voyage itinérants

La Communauté de Communes, en partenariat avec celle de Moselle et Madon, gère une aire de 14 places à Neuves-Maisons.
Une création d'aire de grand passage est à l'étude.

Mobilité / Transport

La Navette

Elle dessert les communes de St Nicolas de Port, Varangéville, Dombasle-sur-Meurthe et Rosières-aux-Salines.

Le Transport À la Demande (TAD)

Le TAD permet de relier les 12 villages au trajet de la Navette pour un coût de 2 € l'aller et 3 € l'aller-retour.

L'application Zenbus

Un suivi en temps réel du trajet de la Navette est consultable sur votre smartphone, tablette et ordinateur (téléchargeable sur www.cc-seletvermois.fr/zenbus).

Le SUB : liaison vers le Grand Nancy

- Ligne 23 : Dombasle-sur-Meurthe, Varangéville, St Nicolas de Port vers Vandœuvre-lès-Nancy
- Ligne 24 : Dombasle-sur-Meurthe, Varangéville, St Nicolas de Port vers Art-sur-Meurthe

Plus d'infos sur réseau-sub.fr.

La politique cyclable

En partenariat avec les Voies Navigables de France, des véloroutes voie verte sur la V50 et V52 sont en projet. L'objectif est d'offrir un service nouveau en matière de loisirs aux habitants et d'augmenter l'attractivité touristique de notre territoire.

Les aires de covoiturage

Deux aires sont implantées sur notre territoire :

- Hudiviller : 40 places avec éclairage public et vidéo-surveillance
- ZAC des Sables : 20 places extensible à 40 places. Elle est desservie par la Navette le matin, le midi et le soir.

Habitat

La Communauté de Communes s'est engagée dans une politique habitat volontariste en faveur du logement à travers le premier Programme Local de l'Habitat (2017-2023). Fortement orientée vers la revitalisation des centres urbains, l'adaptabilité et la rénovation énergétique de l'habitat privé, la stratégie opérationnelle est bien de maintenir une répartition équilibrée et diversifiée sur le territoire.
Les objectifs visent à :

- Répondre aux besoins en logements et en hébergement
- Favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale
- Améliorer l'accessibilité du cadre du bâti à une situation de vieillissement ou de handicap

De nouvelles dynamiques de rénovation et de revitalisation à l'étude

L'amélioration de la qualité de vie passe par la rénovation de l'habitat ancien. Pour transformer durablement l'image et la qualité de vie de nos centres-villes, pour redonner aux habitants l'envie d'y vivre, la collectivité lance plusieurs études et outils d'aménagement :

- Étude pré-opérationnelle d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain (OPAH-RU)
- Dispositif centre-bourg
- Opération de Revitalisation de Territoire (ORT)

Amélioration de l'habitat privé existant

Les besoins d'amélioration de l'habitat privé restent élevés. Ils couvrent à la fois les enjeux de précarité énergétique, de mise aux normes de confort et d'adaptation du logement pour un maintien à domicile.



Frédéric DERUY

Vers un nouveau programme : le protocole habiter mieux

La CCPSV poursuit, avec l'Anah et le Département de Meurthe-et-Moselle, l'accompagnement privilégié des propriétaires occupants modestes pour la réalisation de travaux d'amélioration ainsi que la lutte contre la non-décence des logements.

La Campagne de restauration de façades

Le dispositif permet à tout habitant du territoire d'être accompagné financièrement par la CCPSV dans la rénovation et la valorisation du bâti. La campagne évolue et priorise désormais les actions de maîtrise énergétique par des travaux d'isolation thermique par l'extérieur.

L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat

Des conseillers se tiennent gratuitement à votre disposition pour tout conseil et accompagnement dans vos projets de rénovation énergétique.

Accompagnement des actions communales

Un Programme d'Actions Foncières

En partenariat avec l'Établissement Public Foncier de Lorraine (EPFL), une étude de stratégie foncière a été menée afin de prioriser des sites à enjeux stratégiques.
Outil d'aménagement foncier au service des politiques publiques, l'EPFL assiste les communes dans leurs acquisitions foncières et immobilières. En assurant le portage et la gestion foncière, ils leur dégagent ainsi du temps et des moyens pour élaborer leur projet d'aménagement.

LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES

Le bureau



Président,
Maire de Dombasle-sur-Meurthe

D.FISCHER



1er Vice-Président,
Maire de St Nicolas de Port

L.BINSINGER



2ème Vice-Président,
Maire de Rosières-aux-Salines

P.JONQUET



S.LEJEUNE



C.FORGET
Maire d'Azelot



C.COLIN
Maire de Burthecourt-aux-Chênes



F.PICARD
Maire de Coyviller



C.DIDIER
Maire de Crévic



B.LEHEUX
Maire de Ferrières

Les conseillers communautaires



G.CREMEL
Azelot



H.DARTOY
Burthecourt-aux-Chênes



N.VOGIN
Coyviller



B.LAVETTI
Crévic



N.BOTRAN
Dombasle-sur Meurthe



O.MAZUR
Dombasle-sur Meurthe



C.TERNARD
Dombasle-sur Meurthe



S.GUERBER
Dombasle-sur Meurthe



C.VINCENT
Dombasle-sur Meurthe



B.PERICHAUD
Ferrières



P.OSTER
Hudiviller



JF.STEMETZ
Lupcourt



R.CHOTTIN
Manoncourt-en-Vermois



N.LEMOINE
Rosières-aux-Salines



M.ALBRECHT
St Nicolas de Port



E.HERTZ
St Nicolas de Port



H.DENIS
St Nicolas de Port



S.NANTZ
St Nicolas de Port



L.BIZE
St Nicolas de Port



A.BOULET
Sommerviller



P.PERRIN
Tonnoy

3ème Vice-Président, *Maire de Sommerviller*



V.DEL FABRO

4ème Vice-Présidente, *Maire d'Hudiviller*



C.VARIN

5ème Vice-Président, *Maire de Varangéville*



JF.GUILLAUME

6ème Vice-Président, *Maire de Ville en Vermois*



P.LEGAY
Maire de Lupcourt



R.PASCAL
Maire de Manoncourt-en-Vermois



A.SCHMITT
Maire de Saffais



Y.VALETTE
Maire de Tonnoy



T.JAMBOIS
Dombasle-sur Meurthe



A.CESARI-VEBER
Dombasle-sur Meurthe

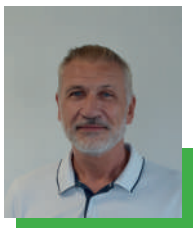

P.BELLEVILLE
Dombasle-sur Meurthe



K.CHEVASSU
Dombasle-sur Meurthe



JL.GEHIN
Dombasle-sur Meurthe



E.D'ANDREA
Dombasle-sur Meurthe



N.DI SCIULLO
Dombasle-sur Meurthe



M.STEUNOU
Rosières-aux-Salines



Y.JACQUOT
Rosières-aux-Salines



MJ.ANTOINE
Saffais



I.BORDEAUX
St Nicolas de Port



P.LAUGEL
St Nicolas de Port



F.ENGEL-SCHENATO
St Nicolas de Port



V.VILLAUME
St Nicolas de Port



V.PFRIMMER
Varangéville



JP.ERARD
Varangéville



A.BRANCHU
Varangéville



S.PLAID
Varangéville



JM.BLANCK
Ville en Vermois

DÉLÉGATION DE LA QUATRIÈME VICE-PRÉSIDENTE



Véronique DEL FABRO

Maire d'Hudiviller

Environnement

Une gestion des déchets qui évolue

La Communauté de Communes gère la collecte et le traitement des déchets ménagers et du tri sélectif. Elle assure également la gestion d'une déchetterie à Dombasle-sur-Meurthe.

Tous les emballages se trient ! Depuis le 1er septembre 2020, de nouvelles consignes de tri sont en vigueur pour simplifier le tri.

Bien trier, c'est bien ! Mais réduire ses déchets, c'est encore mieux ! Depuis 2017, un plan de prévention des déchets est en place afin de diminuer leur quantité.



Laurence MISCHLER, Amandine ZINDY et Antoine THABAULT



Le site naturel du Poncet

Lieu paisible et agréable, le Poncet est situé entre Dombasle-sur-Meurthe et Sommerviller.

L'aménagement vise également à préserver les espèces naturelles telles poissons protégés, insectes rares et plantes herbacées des zones humides et salines.



Les sentiers de l'Axe Vert

L'Axe Vert est un réseau de sentiers de randonnée pédestre sécurisé et balisé.



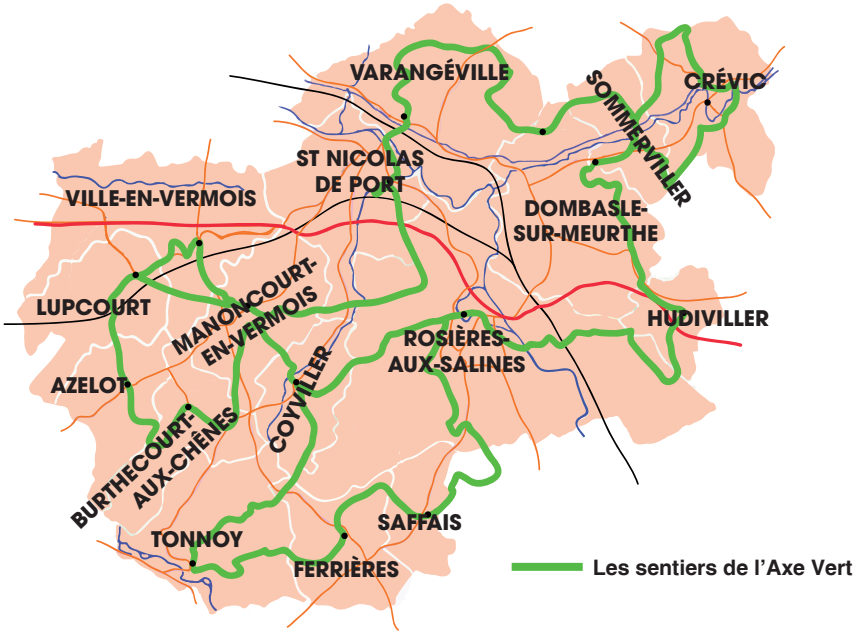

Nids d'hyménoptères

La Communauté de Communes subventionne jusqu'à 50 % du montant de l'intervention réalisée chez un particulier par une entreprise spécialisée (dans la limite de 50 €).

Traitement des graffitis

La CCPSV peut procéder à l'enlèvement de tags sur votre propriété sous certaines conditions.



Avant



Après

Balayage mécanisé des voiries

La prestation de balayage est assurée par la société VIVALOR. Pour consulter le planning de balayage sur votre commune, rendez-vous sur notre site Internet.



Balayeuse mécanisée

Transition énergétique

Élaboration d'un Plan Climat Air Énergie

Le Plan Climat Air Énergie Territorial de la collectivité est actuellement en cours d'élaboration. C'est un outil de planification dont les actions ont pour but d'atténuer le changement climatique et de s'adapter à ses effets sur notre territoire.

Qualité de l'air

Le réseau de surveillance de la qualité de l'air sur le territoire de la CCPSV est géré par l'association régionale Atmo Grand Est.

6 points de recharge pour les véhicules électriques

Une borne de recharge à destination des véhicules légers et des deux roues électriques et hybrides est installée sur chaque parking des gares SNCF (Dombasle, Dombasle-Rosières et Varangéville-St Nicolas). Elles sont gérées par la société Freshmile.

Deux véhicules peuvent ainsi charger en même temps. Les véhicules acceptés sont les voitures électriques, les voitures hybrides rechargeables, les vélos et scooters électriques.

Il est possible de charger un véhicule électrique en utilisant soit une carte d'accès FRESHMILE, l'application mobile « FRESHMILE CHARGE » sur un smartphone ou une carte bancaire.

Le coût de la recharge est de 0,75 € par heure de temps de charge.



Borne de recharge

DÉLÉGATION DU CINQUIÈME VICE-PRÉSIDENT

Cycle de l'eau



Christopher VARIN

Maire de Varangéville

Depuis le 1er janvier 2020, la Communauté de Communes a les compétences Eau potable et Assainissement.

Eau potable

La Communauté de Communes assure la gestion du service public de l'eau potable (gestion des réseaux, relève et changement des compteurs, recherche et réparation de fuites, suivi de la qualité de l'eau) ainsi que les relations avec les usagers et abonnés du service.

Assainissement

La CCPSV assure la gestion du service public de l'assainissement des eaux usées, notamment les infrastructures de collecte et traitement des eaux usées (gestion des réseaux, de 8 stations d'épuration, de 37 postes de relevages, des déversoirs d'orage) ainsi que les relations avec les usagers et abonnés du service.
Le service gère l'assainissement collectif et autonome.



Le service Eau/Assainissement

GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)

La compétence GEMAPI comporte deux volets :

- Gestion des milieux aquatiques (GEMA). Il consiste à améliorer l'état écologique tout en assurant la circulation des sédiments et des poissons. Ce volet GEMA a été récemment transféré à l'Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Meurthe Madon.
- Prévention des inondations (PI). Il consiste à renforcer la performance des dispositifs de lutte contre les inondations. Ce volet PI a été transféré à l'EPTB Meurthe Madon dans un contexte de solidarité de bassin.

Toutes les actions concernant cette compétence sont financées par la taxe GEMAPI.



Renaturation du bras historique du canal du Moulin et de la Meurthe à Rosières-aux-Salines

DÉLÉGATION DU SIXIÈME VICE-PRÉSIDENT

Promotion du tourisme



Jean-François GUILLAUME

Maire de Ville en Vermois

La plaquette tourisme

La taxe de séjour est acquittée par les touristes qui sont accueillis dans les hébergements du Sel & Vermois. Une plaquette est éditée chaque année pour promouvoir les sites et les acteurs touristiques de notre territoire.



Les hébergeurs du territoire

Retrouvez la liste des hébergeurs de notre territoire sur la plaquette tourisme et sur notre site Internet ! Depuis la parution de la plaquette tourisme, de nouveaux hébergeurs vous accueillent :

- « Chambres d'hôtes du Vermois » à Burthecourt-aux-Chênes
- « Tipi du Vermois » à Burthecourt-aux-Chênes
- Gîte « La Sansonnière » à Rosières-aux-Salines

Les réunions Gîtes de France

La Communauté de Communes en partenariat avec les Gîtes de France organise des réunions d'informations à destination des habitants qui souhaitent ouvrir un hébergement accueillant des touristes sur notre territoire.

Le centre aquatique l'Atrium



Centre Aquatique, 5 Rue Victor Prouvé à Dombasle-sur-Meurthe

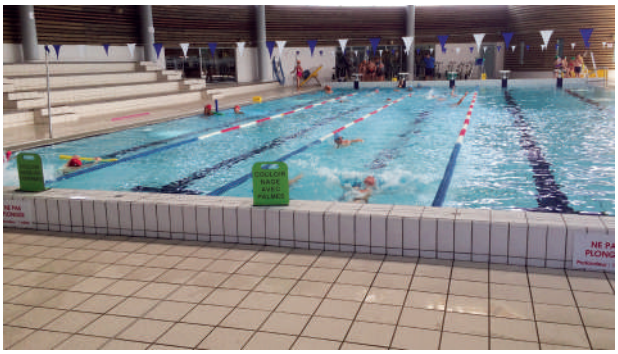

Espace aquatique



Espace Bien-être



Espace remise en forme

Éducation populaire d'intérêt communautaire

En 2017, la Communauté de Communes a pris une compétence facultative « éducation populaire ». Cela permet de créer du lien entre les différentes associations présentes sur le territoire et de développer des actions en direction de la jeunesse.
L'intervention passe aussi par un soutien financier à la formation au BAFA - BAFD pour former les jeunes du territoire.



Promotion BAFA 2020

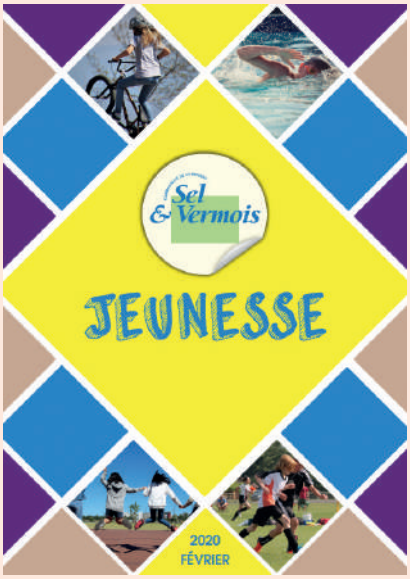

ACTIONS DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

Interventions techniques dans les communes non dotées de personnel

- Travaux extérieurs et espaces verts
- Travaux d'entretien des extérieurs
- Travaux d'entretien des locaux

Mise à disposition de matériels techniques à destination des communes

- 1 nacelle poids-lourd avec chauffeur pour travaux d'entretien de l'éclairage public communal et 1 opérateur pour celles qui n'ont pas de personnel formé
- 1 mini-pelle avec chauffeur
- 1 désherbeur à vapeur sur remorque
- 1 broyeur à végétaux sur remorque



Élagage à Ferrières



Espaces verts



Peinture de la salle des fêtes de Ville en Vermois

Animaux errants

Par mutualisation, la Communauté de Communes a confié les prestations de capture, ramassage, transports des animaux errants sur la voirie publique communautaire et l'exploitation de la fourrière à la société SACPA.

Si vous constatez la présence d'un animal errant ou mort, contactez votre mairie, le commissariat de police ou la gendarmerie qui feront le nécessaire auprès de la société SACPA.





Désormais
TOUS
les emballages
se TRIENT !



LES ORGANISMES ET PARTENAIRES

Association des Communes Minières France
www.acomfrance.org
Facebook : ACOM France, Association des Communes Minières de France

Agence Locale de l'Énergie et du Climat
www.alec-nancy.fr
Facebook : ALEC Nancy Grands Territoires

Agence NAtionale de l'Habitat (ANAH)
www.anah.fr

ATMO Grand Est
www.atmo-grandest.eu
Facebook : @atmograndest

Établissement Public Territorial de Bassin Meurthe Madon
www.eptb-meurthemadon.fr

Losange Fibre
www.losange-fibre.fr
Facebook : @Lafibreoptiquelosange

Maison de l'emploi
www.mde-nancy.org
Facebook : @mdenancy

Mission Locale du Grand Nancy
www.mission-locale.fr
Facebook : @mlgrandnancy

Scalen
www.agencescalen.fr
Facebook : @agencescalen

Syndicat Départemental d'Assainissement Autonome 54
www.sdaa54.org

Syndicat Départemental d'Électricité 54
www.sde54.fr

Syndicat mixte de la Multi-pôle Nancy Sud Lorraine
www.nancysudlorraine.fr

Syndicat Mixte de Transport Suburbains de Nancy
www.reseausub.fr
Facebook : @reseausub

NOUS CONTACTER

Communauté de Communes des Pays du Sel et du Vermois
3, rue Louis Majorelle - ZAC du Saulcy
54110 DOMBASLE-SUR-MEURTHE
Tel : 03.83.45.23.32

Horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30
Site Internet : www.cc-seletvermois.fr
Facebook : @ccseletvermois